JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7359783401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7359783401

Cette annonce a été mise en ligne le **13 mars 2024** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **14 - CALVADOS**

SPARKSDATA
SAS au capital de 2.000,00 €
BAYEUX (14400) 2 voie de Bière
En cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale: SPARKSDATA

Forme : SAS

Capital social : 2.000,00 €

Siège social : BAYEUX (14400) 2 voie de Bière

Objet social : L'activité de data analyst, et plus généralement l'analyse de tous types de données ; la réalisation de projets concernant le domaine des données et plus généralement tout type de « data » ; la fourniture de services et conseils en matière digitale, en matière stratégique, en activités informatiques, en systèmes et logiciels informatiques, en déploiement de mesure d'audience, en analyse de la performance et optimisation des résultats business, en techniques statistiques de mesure de la performance ; la délivrance de prestations diverses en matière digitale (formation et autres activités d'ingénierie pédagogique dans le domaine du digital, de l'informatique et du marketing) ; l'apport d'affaires en matière digitale ; la gestion, le traitement (calcul, modification, gestion) de données de tous types, y compris des données sensibles, et de fichiers informatiques en environnement sécurisé ; la conception, installation, développement, maintenance, mise à jour ou location de tous logiciels ou outils et de sites internet ; la conversion de données et de programmes informatiques.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Président : Madame Emmanuelle VILLEDIEU, demeurant à PARIS (75009) 27 rue de Maubeuge.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom.
Chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les transmissions de titres ou droits de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les titres ou droits ne peuvent faire l'objet d'une transmission, sous quelque forme que ce soit, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions ordinaires. La présente procédure d'agrément n'est pas applicable dans l'hypothèse d'une transmission susceptible d'intervenir au profit d'un associé ayant exercé le droit de préférence prévu aux statuts.

R.C.S. : La société sera immatriculée au R.C.S. de CAEN.

Pour avis
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex